

# Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportives d'Île-de-France

1 rue du Docteur le Savoureux 92291 Châtenay-Malabry Cedex

Contact: Sylvie ARISTANGELE Tél.: 01 41 87 20 30 formation-dejeps@creps-idf.fr Cadre réservé à l'Administration

Photo d'identité à coller



# Dossier d'inscription aux tests de sélection du DEJEPS - session 2017-2018

Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

## Spécialité « perfectionnement sportif » - mention « Volley-ball »

Formation: du lundi 4 septembre 2017 au 29 juin 2018 (31 août 2018 pour les apprentis)

Réunion d'information : Voir le site du CREPS d'Île-de-France

Tests de sélection : le lundi 3 juillet 2017
Positionnement : le mardi 4 juillet 2017

Dossier à réceptionner au CREPS d'Île-de-France au plus tard le **mercredi 31 mai 2017**ATTENTION! Tout dossier incomplet sera classé sans suite
(Toutes les rubriques sont à compléter, toutes les pièces demandées sont à joindre)

Nom et prénoms :		
Nom de naissance :		
Date et lieu de naissance :		Département :
Nationalité :N	l° Sécurité sociale :	
N° et rue :		
Code postal :Ville :		
Tél. domicile : P	ortable :	Tél. professionnel :
Profession actuelle :		
Courriel (écrire en majuscule) :		
Etes-vous actuellement sur les listes d Si oui, en quelle catégorie ? □ Elite □ senior □ jeune pour une d	·	
Je déclare m'inscrire aux tests de séle Je certifie sur l'honneur l'exactitude c		
àle/	Signature du candidat	

Conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, il est prévu que les informations nominatives recueillies sur le présent formulaire revêtent un caractère obligatoire pour l'inscription aux BP, DE et DESJEPS. Ces informations ne peuvent être communiquées qu'à l'administration centrale et aux services déconcentrés du Ministère chargé des Sports ; il existe un droit d'accès et de rectification qui s'exerce soit à l'administration centrale du Ministère, soit auprès de ses services déconcentrés.



## Fiche 1 : Renseignements complémentaires

A licoel	Nom	et prénoms :				
1 - Votre	formation ini	tiale				
Dernier établissement fréquenté et adresse :						
Dernier niv	eau d'études at	teint dans cet é	tablissement :		Année :	
Diplômes o	btenus au cours BEP 🗖	de votre scola	rité : (Joindre la DEUG 🗖	· _		-
Autres dipl	ômes obtenus :					
2 - Votre	formation pro	ofessionnelle	continue			
Si oui, quel	(s) diplôme(s) o	u qualification(	ssionnelles ? s) ? (précisez et j	oindre les copi	es)	
	pratique spor					
	·	•	s de la saison éc			
			:			
Club:					Année	:
Dans quelle	e structure prati	•	ellement (nom,	•	,	
			es et sportives ?			
Si oui, quel	les disciplines ?.					
1 – Vos d	inlâmas au s	ıalifications :	iounosso at a	orts /iciada- I		
			<b>jeunesse et sp</b> enue (Brevet féd			
d'obtention	•	uamication obt	ende (brevet 1e0	ierai, CQP, BEES	o uu brjers)	et i aiillee
Date d'obte	ention:					
Intitulé du	diplôme :					
Date d'obte	ention :					

Nom et préi	noms :			
5 – Votre	implication dans u	ne association (joir	ndre les pièces justificative)	
	us une responsabilité a quelle association? (S		ion ?	
En qualité	de dirigeant 🗖	d'entraîneur 🗖	d'animateur □ autre □	
	léjà enseigné ? - - dans quelle(s) structur	e(s) ?	☐ OUI ☐ NON à titre bénévole ? ☐ OUI ☐ NON à titre professionnel ? ☐ OUI ☐ NON	
- ei - pi - ad - je N - in	uprès de quel(s) publication de quel(s) publication de quel(s) publication de quel(s) publication erfectionnement entraînement	escents (12-18 ans) nités (60 ans et +)	OUI	
6 – Respo	nsabilité et assura	nce		
	ts inscrits aux tests de bilité Civile».	e sélection doivent êt	tre en possession d'une attestation d'assurance e	n
Nom et pré N° et rue : Code postal	:Vill	e:		
Tél. profess				
à	le/	_/ Signatu	re du candidat	

## Fiche 2: Pièces à joindre obligatoirement à votre dossier d'inscription

LIC	ine 2. Pieces a joinure obligatorrement a votre dossier d'inscription
Atte	Justificatifs indispensables au dossier de vérification des Exigences Préalables à l'Entrée en Formation ention, conformément au code du sport, le CREPS est tenu de remettre ces justificatifs à la DRJSCS 1 mois avant les tests atrée. Tout candidat n'ayant pas transmis les documents AVANT LE 31 MAI 2017 au CREPS verra son dossier rejeté.
	Photocopie de l'AFPS ou photocopie de la Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1)  L'attestation d'initiation remise lors de la journée d'appel n'est pas recevable.  Photocopie de la carte nationale d'identité recto-verso ou du passeport en cours de validité  Photocopie de la carte de séjour (ou son récépissé) pour les candidats de nationalité étrangère.  Photocopie de l'attestation de recensement et du certificat individuel de participation à la « Journée Défense et Citoyenneté » (JDC) anciennement appelée «Journée d' Appel de Préparation à la Défense » (JAPD), pour les candidats de 18 à moins de 25 ans et de nationalité française.  Certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement du sport concerné, daté de moins de trois mois à la date des tests (modèle joint en fiche 3).  Ces administratives permettant la vérification des Exigences Préalables à l'Entrée en Formation (EPEF)  Attestation d'encadrement en volley-ball ou beach-volley délivrée par le directeur technique national du volley ball;  Attestation de pratiquant en volley-ball ou beach-volley pendant au moins deux saisons sportives délivrée par le directeur technique national du volley-ball.
	<ul> <li>Ou copie d'un des diplômes suivants</li> <li>Brevet d'Etat d'éducateur sportif du premier degré, option « Volley-ball »;</li> <li>Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité « activités sport collectifs », mention « Volley-ball »;</li> <li>Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « volley-ball et volley-ball de plage (beach-volley) »;</li> <li>Brevet d'éducateur fédéral en école de volley-ball niveau 2, délivré par la Fédération française de volley-ball;</li> <li>Brevet d'entraîneur fédéral degré 1, 2 ou 3, délivré par la Fédération française de volley-ball;</li> <li>Brevet d'instructeur fédéral de beach-volley, délivré par la Fédération française de volley-ball.</li> <li>l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC 1) et de l'un des diplôme fédéraux de la Fédération française de volley-ball suivants :</li> <li>Diplôme d'éducateur en école de volley-ball ou de beach-volley,</li> <li>Diplôme d'entraîneur régional de volley-ball ou de beach-volley.</li> <li>Diplôme d'entraîneur fédéral de volley-ball ou de beach-volley.</li> <li>le sportif de haut niveau en volley-ball ou en beach-volley inscrit ou ayant été inscrit sur la liste ministérielle mentionnée à l'article L.221-2 du code du sport.</li> </ul>
2-	Justificatifs nécessaires à la constitution du dossier administratif  2 photos (format 4 x 5 cm) avec le nom, prénom et formation au dos dont une collée en haut à droite du dossier d'inscription;  4 enveloppes longues (22 x 11 cm) autocollantes timbrées au tarif prioritaire en vigueur pour 20g et libellées à vos nom et adresse;  Les documents qui justifient l'obtention de vos diplômes;  La fiche 6 : engagement financier du candidat;  Une attestation d'assurance en responsabilité civile en cours de validité (à se procurer auprès de votre compagnie d'assurance habitation ou véhicule);  Une attestation d'affiliation à la sécurité sociale valide, la copie de la carte vitale n'est pas suffisante (voir la notice explicative jointe).
3	Iustificatifs pouvant être remis, au plus tard, le jour des tests de sélection  Les documents qui permettent de justifier de votre financement ou de vos démarches en cours.    Compléter la fiche 4 « fiche financière ».

o En cas de financement par un tiers fournir les fiches 5 - 7 ou 9 selon votre statut ;

☐ La fiche alternance



#### Fiche 3: Certificat médical

## **CERTIFICAT MEDICAL**

daté de moins de 3 mois à la clôture des inscriptions

Exigé pour tout(e) candidat(e) à la formation du Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport Spécialité Perfectionnement sportif mention volley-ball (DEJEPS volley-ball)

Je	soussigné(e)		_Docteur en Médecine,
	certifie avoir examiné ce jour, M./Mr	ne/Melle *	
	et avoir constaté qu'il/elle* ne prése	ente aucune contre-indica	tion apparente à la pratique et à
	l'enseignement du volley-ball.		
	* Rayer les mentions inutiles.		
	Fait à	, le	
	Cachet du Médecin	Signa	ature du médecin



CREP5	Fiche 4 : Fich	e statutaire et fin	ancière	
<b>★ île</b> de <b>France</b>	Nom et prénom :			
- Anti-	1 – Votre statu	t au regard de l'emp	oloi	
Vous êtes salarié Profession :	• •			
Raison sociale et	adresse de l'employ	/eur :		
Type de contrat :		date de début :	date de fin	:
Vous devez avoir l'	accord de votre emplo	oyeur pour suivre la forma	tion si elle est prise su	r votre temps de travail
-	inscrit à Pôle Emplo bénéficiaire de l'All	□ ocation de retour à l'em	•	
Autres situations Travailleu		□ Congé parental □	Autre <b>□</b> détail	lez :
2 – Financeme	nt de la formatio	on		
•		cements possibles, vous u CREPS IDF – onglet « f		nt « le financement de la www.creps-idf.fr/
1 dans le cadre d' Prise en charg	ge auprès du FONGECIF	mation : ia un Congé Individuel ( ou autre OPCA (dossier de de sme de formation 4 à 6 mois	emande de congé de forr	=
Prise en charg	ge de l'employeur via un	e période de professioni OPCA (FAFSEA, UNIFORMAT ttestation de prise en charge	TION, etc.)	□ on
	'un contrat d'apprei act avec l'ARFA et rempl	ntissage ir la fiche 9 « fiche apprentis	ssage » du dossier d'insc	□ ription
		qui prend en charge ttestation de prise en charge		
via une con		mploi (AIF) □ autre ibution d'aide » validée par l		
		eil Général), intitulé : arge ou des démarches en co		
7 vous prenez en En totalité	=	duel les frais pédagogiq partiellement□	ues de la formation	
Je certifie sur l'ho	onneur l'exactitude	des renseignements fo	urnis.	
à	le//_	Signature du d	candidat	



## Fiche 5 : Attestation de prise en charge financière Candidats salariés ou adhérents d'une association sportive

Ce document est à remettre au CREPS IDF au plus tard avant le démarrage de la formation

Une convention financière sera établie d'après les renseignements fournis et envoyée à la structure pour visa après le positionnement du candidat. Un exemplaire sera retourné au CREPS IDF, un autre sera nécessaire pour établir le dossier de demande de participation aux frais de formation auprès de l'OPCA de la structure.

Responsa	ible de	e la structure		
Je soussign	ié(e), (N	om - prénom)		
Fonction:				
Nom de la	structur	re:		
Adresse :				
Code posta	al:	Ville :		
Tél. domici	le :	Fax :	C	ourriel :
Atteste que	e M., M	me, :		
		ests de sélection permettant l'entr II, dispensée au CREPS d'Île-de-Frai		au DEJEPS perfectionnement sportif, rantes:
		mardi 4 juillet 2017 i 4 septembre 2017 au 29 juin 2018	8 (31 août 2018 p	our les apprentis)
sera pris er	n charge	e:		
		intégralement soit 7 700,00 € p oris, hors allègement ou renforce joint).		e 1 207 heures positionnement a suite du positionnement (voir
ou : par		partiellement à hauteur de h	eures à 11.00 €/h	= Euros
pai		La structure		
		un OPCA : nom de l'OPCA :		(joindre les justificatifs
Fait pour v	aloir ce	que de droit		Cachet de la structure
Le respor	nsable	de la structure		
Nom et pré	énom : .			
à		le/ Signa	ture du responsable	

Centre de ressources, d'expertise et de performance sportives d'Ile-de-France

1, rue du Docteur Le Savoureux - 92291 Châtenay-Malabry cedex - tél. 01 41 87 20 30 Fax 01 41 13 93 07

cr092@creps-idf.fr www.creps-idf.fr



#### Fiche 6: Engagement financier du candidat

## Note d'information aux candidats sans emploi (à retourner avec le dossier d'inscription)

Madame, Monsieur,

Vous êtes inscrit aux tests de sélection de la formation professionnelle préparant au Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport spécialité perfectionnement sportif mention volley-ball qui se déroulera du 04/09/2017 au 29/06/2018 et dont le montant s'élève à 7 700,00 € (Cf. devis ci-joint).

Nous vous informons que pouvez bénéficier d'une prise en charge financière partielle ou totale de ce montant en engageant une demande d'aide financière auprès des administrations dont vous relevez selon votre situation :

<u>Stagiaires en emploi</u>: vérifiez auprès de votre employeur vos droits à la formation professionnelle (autorisation d'absence et financement de la formation).

<u>Stagiaire sans emploi (excepté les stagiaires engagés dans l'alternance qui bénéficient de dispositifs</u> spécifiques cf. site du CREPS) :

- Pôle emploi (si vous avez plus de 26 ans)
- Mission locale (moins de 26 ans)
- Conseil départemental pour les bénéficiaires du RSA

Afin d'aboutir dans votre démarche de recherche de financement, vous devez prendre contact avec l'administration dont vous relevez et solliciter un rendez-vous auprès d'un conseiller formation qui vous accompagnera pour valider votre projet de formation et constituer votre dossier d'aide. Cette démarche individuelle est de votre responsabilité et est à réaliser <u>en amont de l'inscription aux tests de sélection ou au plus tard dès confirmation de votre inscription.</u>

L'entrée en formation suppose l'acceptation des conditions financières liées à la formation suivie et dont vous devez vous acquitter selon l'échéancier qui sera fixé par l'agent comptable du CREPS IDF.

#### Partie à compléter par le candidat

Je soussigné (NOM et prénom)déclare avoir pris connaissance de l'information sur les com'engage à entamer les démarches auprès des organisme	onditions financières liées à la formation suivie. Je
formation dans tous les cas (refus d'aide individuelle ou p	es financeurs et à m'acquitter des frais de
Fait à Le	signature

\*en cas d'aide partielle attribuée par l'organisme financeur celle-ci sera déduite du montant initial

Centre de ressources, d'expertise et de performance sportives d'Ile-de-France

1, rue du Docteur Le Savoureux - 92291 Châtenay-Malabry cedex - tél. 01 41 87 20 30 Fax 01 41 13 93 07

cr092@creps-idf.fr www.creps-idf.fr



# Fiche 7 : Attestation d'attribution d'aide candidats sans emploi

# Note d'information aux candidats sans emploi inscrits en formation professionnelle auprès du CREPS d'Île-de-France

Madame, Monsieur,

Vous êtes inscrit aux tests de sélection de la formation professionnelle préparant au Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport spécialité perfectionnement sportif mention volley-ball qui se déroulera du 04/09/2017 au 29/06/2018 et dont le montant s'élève à 7 700,00 € (Cf. devis ci-joint).

<u>Vous êtes sans emploi</u> (excepté les candidats engagés dans l'alternance qui bénéficient de dispositifs spécifiques cf. site du CREPS), nous vous informons que vous pouvez bénéficier d'une prise en charge financière partielle ou totale de ce montant en sollicitant l'administration dont vous relevez :

- Pôle emploi (si vous avez plus de 26 ans)
- Mission locale (moins de 26 ans)
- Conseil départemental pour les bénéficiaires du RSA

Afin d'aboutir dans votre démarche de recherche de financement, vous devez prendre contact avec l'administration dont vous relevez et solliciter un rendez-vous auprès d'un conseiller formation qui doit valider votre projet professionnel et vous accompagnera pour constituer votre dossier d'aide. Cette démarche individuelle est à réaliser avant votre entrée en formation et est de votre responsabilité.

Merci de bien vouloir remettre ce document à votre conseiller et le retourner complété à l'assistant(e) du CREPS d'Île-de-France en charge du suivi administratif de votre dossier.



# Fiche 7: Attestation d'attribution d'aide candidats sans emploi (à retourner au CREPS IDF)

#### Partie réservée à l'administration financeur de la formation

Pour les formations préparant au Certificat de Qualification Professionnelle (CQP), au Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (BPJEPS), au Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (DEJEPS) et au Diplôme d'État Supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (DESJEPS) du CREPS d'Île-de-France.

L'organisme prescripteur ☐ Pôle emploi ☐ Mission locale ☐ Conseil départemental
de
Situé au :
Représenté par Madame / Monsieur :
agissant en qualité de :dûment mandaté à cet effet.
Indique que suite à sa démarche de recherche de financement
Mme □ - M □ (Nom et prénom) :
Inscrit en formation préparant au DEJEPS spécialité perfectionnement sportif- mention volley-ball
☐ bénéficiera d'une aide totale pour sa formation
□ bénéficiera d'une aide partielle pour sa formation d'un montant de €
☐ ne bénéficiera pas d'un financement – motif du refus
Fait à
Le
Nom du signataire
Cachet et signature

Il est rappelé que l'article 441-7 du code pénal sanctionne d'une peine d'emprisonnement d'un an et d'une amende de 15 000 € toute personne ayant établi une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts. Si ces manœuvres ont pour objet de conduire ou ont conduit à l'attribution d'un droit usurpé, les peines encourues sont celles prévues aux articles 313-1 et 313-3 dudit code pour escroquerie ou tentative d'escroquerie.

Centre de ressources, d'expertise et de performance sportives d'Ile-de-France

1, rue du Docteur Le Savoureux - 92291 Châtenay-Malabry cedex - tél. 01 41 87 20 30 Fax 01 41 13 93 07

cr092@creps-idf.fr www.creps-idf.fr

# **★ îledeFrance**

#### Fiche 8 : Tarif de la formation et de l'hébergement

# Le coût pédagogique maximum du DEJEPS Volley-Ball pour 1 200 heures de formation + 7 heures de positionnement s'élève à 7 700 €\*

(ci-joint devis standard sans tenir compte des allègements éventuels obtenus après délibération du positionnement)

Ce devis pourra être personnalisé après délibération du positionnement.

#### **Hébergement au CREPS**

Sous réserve de places disponibles

Tarifs\* réservés aux stagiaires de la formation

- Pension complète (nuitée, petit-déjeuner, déjeuner et dîner) : 30,00 € en chambre double
- Repas à l'unité 8,20 €
- \* Tarifs non-contractuels susceptibles de modification en fonction des tarifs votés en Conseil d'Administration

Différents organismes gérant les crédits de la formation professionnelle prennent en charge partiellement ou totalement les frais de formation et éventuellement la rémunération des stagiaires, l'hébergement et les repas. Se renseigner auprès de ces organismes financeurs.

Lorsque l'hébergement est pris en charge par l'organisme, fournir une attestation de prise en charge dès la première réservation.





#### MINISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Organisme de Formation Professionnelle déclaré auprès de la Préfecture de la Région Ile de France sous le numéro : **1192 P000 992** Etablissement autorisé par l'INSEE sous le numéro de Siret **199 216 193 000 11** Formation habilitée par la DRJSCS d'Ile de France sous le numéro : **en cours** 

#### **DEVIS DE FORMATION**

Intitulé : Formation au diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, spécialité « Perfectionnement Sportif »Mention Volley Ball

Cette formation est enregistrée au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) sous le code n° 4863, convention 3328 – sport ; code NSF 335 : Animation sportive, culturelle et de Loisirs.

#### Dates de la formation :

Tests de sélection : le3 juillet 2017 Positionnement \*\*\*: le 4 juillet 201 7

Formation: du 4 septembre 2017 au 29 juin 2018

#### Volumes horaires de la formation

Volume total de la formation (avant le positionnement\*\*\*) : **1200 heures** 700 heures en centre incluant 35 h de formation à distance 500 heures de mise en situation en structure

#### Tarifs de la formation :

Formation en centre 700 heures **11,00 € x 700 h = 7 700,00 €\*\*** Notre organisme n'est pas assujetti à la TVA

#### Lieux de formation :

Positionnement et Formation en centre au

CREPS Île-de-France « Colette BESSON»

1 rue du Docteur Le Savoureux

92291 Châtenay-Malabry Cedex

Mise en situation professionnelle sur le lieu de la structure d'alternance.

#### Certification: Diplôme d'Etat de niveau III

#### Objectif de la formation :

Permettre au stagiaire d'acquérir les compétences et le savoir-faire du métier de coordonnateur-technicien et d'entraîneur de volley-ball.

#### Compétences visées :

- Concevoir des programmes de perfectionnement sportif
- Coordonner la mise en œuvre d'un projet de perfectionnement
- Conduire une démarche de perfectionnement sportif
- Conduire des actions de formation

Le Chef du Département Formation Professionnelle et de l'Apprentissage Pascal Fournioux

\*\* Tarifs 2017, susceptibles de modification en fonction du volume horaire préconisé à la suite du positionnement.

\*\*\* **Positionnement**: mise en place d'une évaluation afin de définir, en fonction des compétences déjà acquises, un parcours de formation individualisé (déterminer les allègements horaires éventuels ou proposer un module de méthodologie en amont de la formation).



Centre de ressources, d'expertise et de performance sportives d'Île-de-France 1, rue du Docteur Le Savoureux - 92291 Châtenay-Malabry cedex Tél : 01 41 87 20 30 – Fax : 01 41 13 93 07 – Mel : cr092@creps-idf.fr – www.creps-idf.fr





### Fiche 9: Formation sous contrat d'apprentissage

# A remplir uniquement par les candidats qui envisagent une formation sous contrat d'apprentissage

Pour tout renseignement sur le statut d'apprenti, vous pouvez contacter l'ARFA (Association Régionale pour la Formation des Apprentis)

Sylvie MARTIN - Développeur de l'apprentissage - au 01 42 45 92 32.

#### 1 – Employeur signataire du contrat d'apprentissage

Nom de l'employeur :	
Adresse :	
Code postal :Ville :	
Tél.: Fax:	ourriel :
Statut juridique :	
2 – Informations sur le responsable hiérarchique	
Nom et prénom :	
Adresse :	
Code postal :Ville :	
Tél.:Fax:	ourriel :
3 – Informations sur le maître d'apprentissage (si celui-ci est	déjà désigné)
Nom et prénom :	
Adresse :	
Code postal :Ville :	
Tél.:Fax:	ourriel :
Intitulé et numéro du diplôme :	
Date d'obtention du diplôme :	
Date de révision éventuelle du diplôme :	
4 – Informations complémentaires	
Utilisez cet espace pour nous communiquer les informations important	es non-demandées précédemment.
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis.	
Le responsable de la structure	Cachet de la structure
Nom et prénom :	
à le / / Signature	



#### Fiche 10: Formation sous convention d'alternance

#### (à remettre au plus tard le jour des tests de sélection)

Renseigner et faire viser par le responsable de la structure ou entreprise d'accueil Nom et prénom : 1 – La structure envisagée pour l'alternance Dénomination et statut: Adresse : Code postal: Ville: Domaine d'activité principale: N° d'agrément jeunesse et sport : ..... date de création : ....... date de création : ...... Nom et prénom du responsable de la structure :..... Fonction: N° et rue : Tél.: \_\_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_ 2 – Le tuteur envisagé Nom et prénom : Adresse : Code postal: ......Ville: Tél.: Courriel: Diplôme sportif en lien avec le métier (joindre copie): Nom et prénom du responsable de la structure :..... Expérience d'enseignement du Volley-ball de table : ..... Fonctions actuelles : ..... 3 – Activité envisagée du stagiaire Lieu(x) d'intervention : Intervention pédagogique Volume horaire envisagé par semaine : ...... Type de public envisagé : Participation au fonctionnement de la structure Volume horaire envisagé par semaine : .....

Projet d'action en responsabilité envisagé :

## 4 – Présentation du projet d'action (expliquer en quelques lignes la nature de votre projet d'action)

L'année de formation au DEJEPS en alternance vise à mener une expérience de conception, de coordination et de mise en œuvre de programmes de perfectionnement sportif en volley-ball. Le stagiaire, evec votre soutien doit, après avoir analysé le fonctionnement de sa structure d'accueil, identifier une problématique répondant au besoin de cette dernière. Pour ce faire il tient compte des orientations édérales, des conditions de certification et des réalités locales. Dans un deuxième temps, il identifie les emps d'actions et mobilise les ressources nécessaires à la réalisation de son projet. Enfin vient le temps de l'action puis de l'évaluation. L'ensemble de ces activités se veut être accompagné par vos dirigeants, vos éducateurs et par vos bénévoles. Cette expérience permettra certainement à votre structure d'envisager à moyen et long terme de nouveaux projets initiés par la formation de ce stagiaire					
Accord sur le princip	e de l'accuei	il envisagé du	stagiaire	Cachet de la structure	
Prise de connaissanc	e du projet	présenté par l	e stagiaire		
Le responsable de la	structure				
Nom et prénom :					
à	le/	_/	Signature du responsable		
Le tuteur envisagé					
_					
à	le/	_/	Signature du tuteur		
Le stagiaire					
Je certifie sur l'honn	eur l'exactit	ude des rense	ignements fournis		
à	le/	_/	Signature du candidat		

#### Notice explicative concernant les assurances

#### 1- Assurance maladie

Si vous déménagez pendant le durée de la formation, nous communiquer l'adresse à laquelle nous pouvons vous adresser les correspondances (convocation, ....).

Vérifiez bien la date de fin de droit figurant sur votre attestation d'assuré(e) social(e).

Afin d'assurer votre protection en cas d'accident, celle-ci doit être valide pendant toute la durée de la formation.

Vous pouvez faire actualiser ce document sur internet (www. ameli.fr) ou sur une borne vitale (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)



(Ou pour les ressortissants de l'espace économique européen, le formulaire E111)

#### 1- Assurance en responsabilité civile

- L'attestation d'assurance en responsabilité civile est à se procurer auprès de votre compagnie d'assurance véhicule ou habitation.
- Si vous n'avez pas d'assurance personnelle fournir celle de vos parents sur laquelle votre nom doit apparaître.



# DEJEPS perfectionnement sportif mention Volley-ball – session 2017/2018

Ce diplôme atteste, dans le domaine du volley-ball, des compétences suivantes figurant dans le référentiel de certification :

- concevoir des programmes de perfectionnement sportif
- coordonner la mise en œuvre d'un projet de perfectionnement dans un champ disciplinaire
- conduire une démarche de perfectionnement sportif
- conduire des actions de formation

Le titulaire du DEJEPS mention Volley-ball exerce le métier de coordonnateur-technicien et d'entraîneur essentiellement dans des associations sportives affiliées à la Fédération Française de Volley-ball.

Les quatre unités capitalisables constitutives du référentiel de certification du diplôme sont définies par les objectifs d'intégration suivants :

- UC 1 : être capable de concevoir un projet d'action
- UC 2 : être capable de coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action
- UC 3 : être capable de conduire une démarche de perfectionnement sportif en volley-ball
- UC 4 : être capable d'encadrer le volley-ball en sécurité

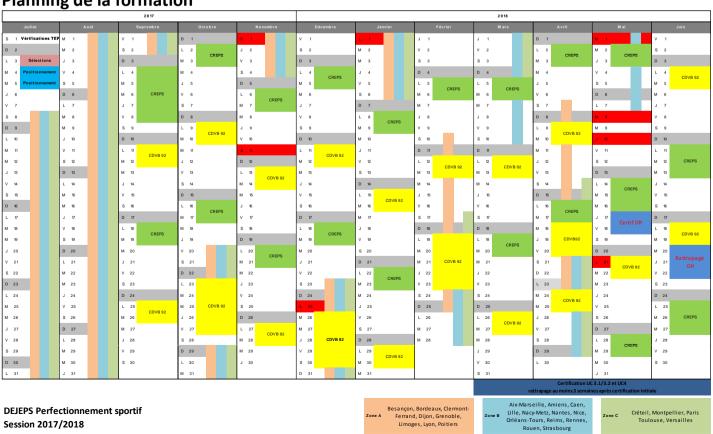
#### Dates à retenir

Réunion d'information : voir le site du CREPS d'Île-de-France Réception des dossiers d'inscription jusqu'au 31 mai 2017 au CREPS d'Île-de-France Tests de sélection le lundi 3 juillet 2017 au CREPS d'Île-de-France Positionnement le mardi 4 juillet 2017 au CREPS d'Île-de-France Formation du lundi 4 septembre 2017 au 29 juin 2018 (31 août 2018 pour les apprentis)

#### Volume horaire de la formation

La formation comprend 1207 heures : 700 heures de formation en centre dont 35 heures en FOAD, 7 heures de positionnement et 500 heures en structure.

Planning de la formation



Les cours ont lieu principalement au CREPS d'Île-de-France de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30.

#### Programme de la formation en centre

La formation est assurée par le CREPS d'Île-de-France et le Comité départemental de Volley-ball des Hauts-de-Seine. Elle comprend 13 blocs et des évaluations formatives.

#### Blocs pilotés par le CREPS d'Île-de-France

Bloc 1	Définir, concevoir et accompagner sur le projet d'action	77 heures
Bloc 2	Connaître et utiliser le contexte	42 heures
Bloc 3	Communiquer, promouvoir et coordonner une équipe de travail-	42 heures
Bloc 4	Définir, gérer les ressources logistiques et financières	28 heures
EF 1, 2	Evaluations formatives 1 & 2	21 heures
Bloc 5	Utiliser les TIC	35 heures
Bloc 8	Conduire des actions de formation	31,5 heures
Bloc 11	Intégrer les bases théoriques et scientifiques de l'entraînement	42 heures
Bloc 13	Encadrer la discipline en sécurité	31,5 heures

#### Blocs pilotés par le CDVB 92

Bloc 6	Gérer un projet adapté à l'environnement du Volley-ball	17,5 heures
Bloc 7	Maîtriser la réglementation FFVB/DTN	21 heures
Bloc 9	Maîtriser les aspects compétitifs	105 heures
Bloc 10	Acquérir les paramètres de l'enseignement et de l'entraînement	175 heures
Bloc 12	Encadrer le beach-volley	21 heures
EF 3, 4	Evaluation formation 3 & 4	10,5 heures

#### Formation en entreprise

La mise en responsabilité pédagogique est conditionnée par la réussite aux exigences préalables à la mise en situation pédagogique (EPMSP).

La formation repose sur l'interaction entre des activités sur le lieu de travail et la formation en centre. Chaque stagiaire est accompagné par un tuteur dans la structure-employeur qui a pour rôle de le suivre, de l'orienter, de le conseiller, de l'informer et de l'accompagner tout au long de sa formation.

La formation en entreprise repose sur deux grandes finalités :

- UC 1 et 2 : co-construction d'un projet d'action avec l'équipe bénévole et/ou salariée de la structure
- UC 3 et 4 : mise en responsabilité progressive dans l'encadrement de l'activité Volley-ball pour tout public.

Le rôle du tuteur est essentiel dans l'acquisition des compétences professionnelles et de l'identité professionnelle. Le tuteur aide l'alternant à faire face aux difficultés rencontrées dans sa prise de responsabilité au sein de l'entreprise. Il exerce en conséquence les missions suivantes auprès du stagiaire :

- accueillir, informer et intégrer l'alternant dans la culture de la structure,
- gérer l'alternance et se coordonner avec l'organisme de formation,
- organiser le parcours de l'alternant dans l'entreprise (repérer les situations de travail les plus formatrices, organiser le parcours de l'alternant en liaison avec l'organisme de formation),
- transmettre les savoirs professionnels (rendre le travail formateur),
- accompagner, soutenir, et suivre le projet d'action et d'apprentissage de l'alternant,
- évaluer la progression et les acquis de l'alternant.

#### Epreuves de sélection du 3 juillet 2017

Nombre de places maximum: Tests de sélection : **30** / Formation : **15** + **2 VAE**. Chaque épreuve donne lieu à une cotation sur 20 points. La moyenne des 4 notes obtenues permet de classer les candidats par ordre décroissant de note. Le jury de délibération détermine la liste des candidats admis à entrer en formation.

#### • Epreuve n°1 : Animation de séquence

INTITULE	Epreuve d'animation de séquence d'initiation en Volley-ball ou en Beach-Volley	
ORGANISATION	ctif: Evaluer les candidats sur leurs capacités potentielles à animer une séquence d'initiation en Volley-ball, en it en compte les aspects sécuritaires de la pratique et en utilisant les techniques d'entraîneurs (service bas, service ttaque précise, attaque sur défenseur, lancer de balle).  e: 45 minutes  alités épreuve: Le jury délivre au candidat le thème d'une séance d'initiation en Volley-ball ou en Beach-volley et	
DE L'EPREUVE	les caractéristiques du public. Le candidat dispose de 15 min pour préparer 2 situations. Puis, pendant 30 min, il met en place ses situations avec le public donné en mettant en valeur sa maîtrise des éléments de sécurité et en utilisant les techniques d'entraîneurs.  - Modalités évaluation : cette épreuve est évaluée sur 20 points.  - Thèmes : tirage au sort de l'un des thèmes suivants : service, réception, passe, défense basse, attaque, bloc.	
CRITERES SELECTION	<ul> <li>Capacité d'animateur : attitude, communication, mise en place des exercices, régulation,</li> <li>Prise en compte des éléments de sécurité,</li> <li>Utilisation et maîtrise des techniques d'entraîneur.</li> </ul>	

#### • Epreuve n°2 : Démonstration technique

INTITULE	Epreuve de valorisation du niveau de pratique en Volley-ball	
ORGANISATION DE L'EPREUVE	Suite à une nériode de 20 min d'échauttement, ils se nositionnent en situation de matchs. Il s'en suit 40 min	
CRITERES SELECTION	<ul> <li>Maîtrise des fondamentaux techniques du Volley-ball,</li> <li>Compréhension du jeu (placements, déplacements, replacements) et sens tactique,</li> <li>Capacité à s'intégrer au collectif,</li> <li>Attitude et comportement vis-à-vis de l'ensemble des acteurs (partenaires, adversaires, arbitres, jurys).</li> </ul>	

#### • Epreuve n°3 : Ecrit de synthèse

INTITULE	Epreuve écrite de synthèse à partir d'une vidéo dans le champ du sport	
ORGANISATION DE L'EPREUVE	<ul> <li>Objectif: Réaliser et présenter un document de synthèse comprenant un résumé et un commentaire à partir d'un document vidéo sur le champ sportif.</li> <li>Durée: 2 heures (y compris le temps de visionnage vidéo).</li> <li>Modalités épreuve:</li> <li>Une séquence vidéo (d'une durée de 15 à 20 minutes) est visionnée une fois par le groupe. A partir de sa prise de note, le candidat rédige un résumé de la séquence puis en extrait l'idée principale pour en effectuer un commentaire. Il devra utiliser des points d'appuis dans sa discipline.</li> <li>Modalités évaluation: la production écrite fait l'objet d'une cotation sur 20 points.</li> <li>Remarque: cette épreuve sert de référence pour la proposition de renforcement à la méthodologie de l'écrit.</li> </ul>	
CRITERES SELECTION	<ul> <li>Etre capable d'utiliser une prise de note,</li> <li>Etre capable de synthétiser à l'écrit,</li> <li>Etre capable de rédiger en utilisant une syntaxe et orthographe adaptées,</li> <li>Etre capable d'exprimer ses idées à l'écrit,</li> <li>Etre capable de structurer un écrit.</li> </ul>	

#### • Epreuve n°4: Entretien de motivation

INTITULE	Entretien de motivation prenant appui sur le dossier d'inscription	
	- Objectif : Evaluation de la motivation, de l'expérience et de l'engagement du candidat dans la discipline sportive à partir	
	du dossier d'inscription.	
	- <b>Durée</b> : 20 minutes maximum, réparties en 10 minutes d'exposé et 10 minutes d'entretien.	
ORGANISATION	- Modalités épreuve : Le candidat devra dans un premier temps se présenter et mettre en avant la qualité de sa demande	
DE L'EPREUVE	d'intégration à la formation (motivation, projet professionnel et structure d'alternance, expérience dans le domaine de	
	l'encadrement sportif). L'entretien prend appui sur l'exposé en insistant sur les aspects suivants : le projet professionnel	
	(en particulier la structure d'alternance), la motivation et la disponibilité, la connaissance du dispositif, le financement de	
	la formation	

	- <b>Modalités évaluation</b> : la prestation orale fait l'objet d'une cotation sur 20 points.  Remarque : cette épreuve sert de référence pour la proposition de renforcement à la méthodologie de l'écrit.	
CRITERES SELECTION	<ul> <li>Etre Capable de maîtriser l'expression orale,</li> <li>Etre Capable de témoigner d'un projet professionnel en adéquation avec le diplôme préparé,</li> <li>Etre Capable d'anticiper l'alternance,</li> <li>Etre Capable de témoigner d'une motivation et d'une disponibilité pour la formation,</li> <li>Etre Capable de d'anticiper le financement de la formation.</li> </ul>	

#### **Positionnement**

Le positionnement définit le parcours individuel de formation à partir des acquisitions antérieures au regard du référentiel de certification. Il permet de construire avec le candidat un parcours individualisé de formation : allègements de formation éventuellement. Il consiste à situer le candidat :

- Par rapport au référentiel professionnel, pour tenir compte de son projet professionnel,
- Par rapport au référentiel de certification, au regard de ses acquis validés.

Le positionnement s'effectue au cours d'une épreuve visant à évaluer :

- l'expérience acquise sur la conduite et la planification de séances d'enseignement et d'entraînement ;
- l'expérience acquise sur la conception de programme de perfectionnement sportif et sa coordination ou le projet d'action envisagé dans un club de volley-ball au cours de la formation ;
- la maîtrise des outils informatiques de présentation (diaporama, traitement de texte, vidéo...).

INTITULE	Production d'un document écrit personnel retraçant une expérience pédagogique d'enseignement et d'entraînement et de conception et de coordination de la mise en œuvre de programmes de perfectionnement sportif
ORGANISATION DE L'EPREUVE	-Objectifs: conception et conduite d'un projet d'action et d'un programme de perfectionnement sportif -Durée: 1 heure maximum répartie en 15 minutes de présentation d'une expérience ou d'un projet de conception et de conduite d'un projet de développement suivies de 15 minutes d'entretien, 15 minutes de présentation d'une expérience ou d'un projet de conception et de conduite d'un programme de perfectionnement sportif en volley-ball suivies de 15 minutes d'entretien  Modalités de l'épreuve:  Production écrite: le candidat réalise un rapport de 25 pages maximum relatant une expérience ou un projet:  de conception et de conduite d'un projet d'action de développement d'une structure de volley-ball dans une première partie;  de conception et de conduite d'un programme de perfectionnement sportif en volley-ball dans une seconde partie.  Il adresse ce document, sous format PDF, au plus tard le 27 juin 2016 à cyrill.hardy@creps-idf.fr et à e.cochet@volley92.asso.fr  Oral: le candidat expose au jury ses expériences et/ou les actions projetées dans une structure de volley-ball. Il peut utiliser comme support de l'exposé une présentation informatique (vidéo, diaporama). L'entretien prend appui sur l'écrit et l'exposé.  - Modalités d'évaluation: les prestations écrite et orale font l'objet d'une évaluation des compétences des UC 1, 2, 3 et 4.  Remarque: Au cas où le candidat ne présente pas de document, l'entretien consiste à faire un état des lieux avec lui sur les compétences demandées concernant les UC 1, UC 2, UC 3 et UC 4.
CRITERES D'EVALUATION	Le candidat est évalué sur ses capacités à :  UC 1 EC de concevoir un projet d'action  OI 11 EC d'analyser les enjeux du contexte socioprofessionnel  OI 12 EC de formaliser les éléments d'un projet d'action  OI 13 EC de définir les moyens nécessaires à la mise en œuvre d'un projet d'action  UC 2 EC de coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action  OI 21 EC d'animer une équipe de travail  OI 22 EC de promouvoir les actions programmées  OI 23 EC de gérer la logistique des programmes d'action  OI 24 EC d'animer la démarche qualité  UC 3 EC de conduire une démarche de perfectionnement sportif  OI 31 EC de conduire une démarche d'enseignement  OI 32 EC de conduire une démarche d'entraînement  UC 4 EC d'encadrer la natation course en sécurité  OI 41 EC de réaliser en sécurité les démonstrations techniques  OI 42 EC de réaliser les gestes professionnels nécessaires à la sécurité des pratiquants  OI 43 EC d'assurer la sécurité des pratiquants et des tiers  Les documents présentés (rapport et diaporama notamment) font l'objet d'une évaluation sur la maîtrise des TIC.
ALLEGEMENTS ENVISAGEABLES	Proposition d'allègements sur les blocs correspondants aux compétences décelées

### **Epreuves formatives et de certification**

Des épreuves formatives sont prévues au cours de la formation. Elles ne valent pas certification mais figurent dans le carnet de liaison du stagiaire.

UC 1/2	EF 1	Présentation du projet d'action dans la structure	décembre 2017
	EF 2	Animation de réunion	mars 2018
UC 3/4	EF 3	Formation de cadre	novembre 2017 à mars 2018
	EF 4	Aspects technico tactiques	avril 2018
	EF 5	Analyse vidéo	mai 2018

Les évaluations certificatives valident les compétences attendues par le diplôme.

Certification UC 1/2	Production d'un document écrit personnel retraçant une expérience de conception et de coordination de la mise en œuvre de programmes de perfectionnement sportif dans la mention et soutenu devant une commission du jury qui permettra l'évaluation des UC transversales	mai 2018
Certification	Epreuve de formation de cadre	mars 2018
UC 3/4	Epreuve de pédagogie enseignement en Volley-ball	mars à juin 2018
00 3/4	Epreuve de pédagogie entraînement en Volley-ball	mars à juin 2018